

**ACADEMIE DE  
BORDEAUX**

**ETABLISSEMENT  
Collège TOULOUSE-LAUTREC  
LANGON**

**Installation du conseil d'administration**  
**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU**  
*13 février 2024*

<b>Année scolaire :</b>	2023-2024
<b>Numéro de séance :</b>	3
<b>Date de convocation :</b>	31/01/2024
<b>Présidence de :</b>	M. Marcollet

<b>Quorum :</b>	16
<b>Nombre des présents :</b>	27
<b>Nombre d'absents excusés :</b>	4

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 30/11/2023
2. DGH 2024 et nombre d'options
3. Don du comité de golf : 200 €
4. 9 conventions / contrats
5. 5 DBM pour information
6. Admission en non valeur
7. Sécurité scolaire
8. Renouvellement de la section golf
9. Questions diverses

**Signatures :**  
**Le Président**



**Le Secrétaire de séance :**

*Genevieve BLANDEAU*

**PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire 2023/2024



**CONSEIL D'ADMINISTRATION n°3**

**Le mardi 13 février 2024**

	REPLACÉ.E PAR	ÉMARGEMENT
ALTINIER Nathalie (Parent d'élève)		
ANTOINE Sandrine (CPE)		
BANQ Jennifer (Parent d'élève)		
BIREPINTES Anouck (Enseignante)		
CAUSSE Stéphane (Parent d'élève)	BARRAUD Aurélie	
CHAUVEAU-ZÉBERT Dominique (Conseillère municipale)		
CURCI Thomas (Parent d'élève)		
DAIM Fédoua (Parent d'élève)		
DE BIASI Agnès (Enseignante)		
DEXPERT Isabelle (Vice-présidente CD33)		
DÉYET Sabrina (Enseignante)	BONDEAU Céline	
DUBERNET Sandrine (Parent d'élève)		
ESSOMBA ESSOMBA Yann (Elève)		
FOUGOU Emmanuelle (Directrice Adjointe SEGPA)		
GARCIA Jean-Pierre (Agent territorial)		
GLEYZE Jean-Luc (Président CD 33)		
GROLEAU Antoine (Enseignant)		
LAVAUD Mathieu (Elève)		
LEMERCIER Corinne (Adjointe gestionnaire)		
MARCOLLET Christophe (Principal)		
MARTINEN Malika (Enseignante)		
MONTUZET Anne-Cécile (Personnel administratif)	BOURAZONIS Chrystelle	
NOÉL Julie (Elève)		
PIANELLI Katia (Enseignante)		
POUPOT Chloé (Parent d'élève)		
RENVERSADE Christophe (Principal adjoint)		
SEYRAC Nicolas (Enseignant)		
TAUZIEDE Valérie (Agent territorial)		
TAUZIN Cédric (Conseiller municipal)		
WALTER Franck (Personnalité qualifiée)		
OMNES Arnaud (Parent d'élève)		
FOISSAC Franck (Enseignante)		
THIEL Cécile (CPE)		

<b>Préambule</b>				
<b>Début de séance</b>	18h05			
<b>Désignation du secrétaire de séance</b>	Mme Blondeau, professeur.			
<b>Adoption du PV du précédent CA</b>	<b>Sujet abordé :</b> Adoption du PV du conseil d'administration du 30 novembre 2023			
	<b>Commentaires / débat :</b> Le président du conseil d'administration s'assure que les membres ont bien reçu le PV. Le PV n'appelle aucune remarque.			
	<i>Votes</i>	<b>Pour :</b>	27	Pièce jointe ou élément :  Transmis avec la convocation
		<b>Contre :</b>	0	
<b>Abstentions :</b>		0		
<b>Adoption de l'ordre du jour</b>	<b>Sujet abordé :</b> M. Le Principal rappelle que l'ordre du jour du conseil d'administration n'a plus à être voté. L'ordre du jour est présenté par le chef d'établissement. Il y ajoute 2 points omis dans la convocation : nombre possible d'options pour un élève et une convention supplémentaire intitulée compagnie UZ et coutumes			
	<b>Commentaires / débat :</b> L'ordre du jour est instruit.			
	<b>Pour information</b>	acte du Chef d'établissement qui n'appelle pas de vote		
	Pièce jointe ou élément :  Envoyé avec la convocation			

I. Affaires financières			
<b>Enoncé de la question ou du sujet abordé :</b> Don comité départemental de Golf 200€			
<b>Commentaires / débat :</b> Explication du fonctionnement de la section par M. Groleau (sur 3H, limité à 15 élèves, interventions, matériel, lieu ). Ce don participe au financement du transport et à la mise à disposition du golf et d'un professionnel.			
<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	<b>27</b>	Pièce jointe ou élément :  Envoyée avec la convocation
	<i>Contre :</i>	<b>0</b>	
	<i>Abstentions :</i>	<b>0</b>	

<b>Enoncé de la question ou du sujet abordé :</b> 10 Conventions & Contrats			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Convention avec la compagnie OKTO dans le cadre du projet « Héros et Héroïnes ». L'intervention est prise en charge par le « pass culture ». Cette convention a pour but de payer les frais de déplacement de l'intervenante.</li> <li>2) Convention avec la manufacture dans le cadre du projet « les danseurs font leur cinéma ».</li> <li>3) Convention avec l'association BESST dans le cadre du projet « bouger c'est la santé ».</li> <li>4) Convention avec le service annexe SM CAMMI (assistance informatique)</li> <li>5) Convention de mise à disposition de la halle de Duros à Langon.</li> <li>6) Convention de partenariat avec l'association passage à l'art dans le cadre du projet parcours de création d'une bande dessinée.</li> <li>7) Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle « Tout dépend du nombre de vaches, partie théâtre documentaire » dans le cadre du projet autour du génocide avec la compagnie Uz et Coutumes.</li> <li>8) Convention avec la compagnie UZ et coutumes pour 2 interventions dans le cadre du projet «autour du génocide »</li> <li>9) Convention avec le collège Jules Ferry dans le cadre de la formation des élèves allophones nouvellement arrivés en France.</li> <li>10) Contrat d'achat de l'énergie électrique produite par les installations utilisant l'énergie solaire photovoltaïque.</li> </ol>			

<i>Pour information</i>			
<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	<b>27</b>	Pièce jointe ou élément :  tableau du département avec la convocation
	<i>Contre :</i>	<b>0</b>	
	<i>Abstentions :</i>	<b>0</b>	

<b>Enoncé de la question ou du sujet abordé :</b> 5 DBM pour information : n°15, n°16, n°17, n°18 et n°19			
<b>Commentaires / débat :</b> Explication de chaque DBM.			
<b>DBM N° 15</b>			
Don Golf de 200.00 €,			
Régularisation de - 2.00 sur la DSM (crédit ouvert pour 1100.00 € dépense réelle 1098.00 €),			
Régularisation de 2.00 sur ALO Entretien 28MAI contrat de maintenance (crédit ouvert pour 7 142.68 € dépense réelle 7 144.68 €),			
Régularisation sur la viabilisation suite à une dotation exceptionnelle de 256 497 €,			
Don du Lions Club de 300.00 €,			
Don du Rotary Club de 350.00 €,			

Don les Abeilles de Langon de 500.00 €

**DBM N° 16**

Ouverture de crédit de 694.00 € (Aide par la commission d'accès du département) sur le service VE Domaine Aide33 Activité commission d'accès,  
Ouverture de crédit de 17 499.84 € sur le Service VE - Domaine PAYE – Activité 16AED

**DBM N° 17 : (concerne uniquement le Domaine SRH)**

Augmentation de la prévision de recettes de 19 994.79 € sur les produits scolaires,  
Ouverture de crédit de 15 000 € pour l'achat de denrées alimentaires,  
Ouverture de crédit de 757.29 € pour les admissions en non valeur,  
Ouverture de crédit de 1 153.66 € pour les équipements de cuisine,  
Ouverture de crédit de 0.60 € pour le logiciel de restauration,  
Ouverture de crédit de 3 083.24 € pour les produits d'entretien,  
Augmentation de la prévision de recette de 4 965.23 € sur les repas commensaux,  
Ouverture de crédit de 4 154.01 € pour les charges courantes cuisine,  
Ouverture de crédit de 811.22 € pour les admissions en non valeur.

**DBM N° 18**

Diminution du stock de la SEGPA de 347.04 €

**DBM N° 19**

Ouverture de crédit de 11 475.50 € pour le paiement du 1<sup>er</sup> acompte pour le voyage en Espagne

<i>Pour information</i>	<i>information qui n'appelle pas de vote</i>	
<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	Pièce jointe ou élément :  tableau du département avec la convocation
	<i>Contre :</i>	
	<i>Abstentions :</i>	

**Enoncé de la question ou du sujet abordé :**

Admission en non-valeur

**Commentaires / débat :**

Explication de toutes les étapes qui concluent à ce vote (impayés cantine). Les relances ont été réalisées et l'assistante sociale sollicitée pour ces familles. Ensuite, les créances ont été transmises à l'huissier (procédure obligatoire). Les créances ci-dessous présentées pour une admission en non-valeur correspondent aux situations où les créanciers sont insolvables et le recouvrement impossible par huissier.

<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	27	Pièce jointe ou élément :  Envoyée avec la convocation
	<i>Contre :</i>	0	
	<i>Abstentions :</i>	0	

Départ Mme Dexpert 19h50 (26 votants)

**II. Affaires pédagogiques**

**Enoncé de la question ou du sujet abordé :**

DGH 2024 du collège

**Commentaires / débat :**

- Explication choix faits pour la DGH avec une mise en application du « choc des savoirs », précisions sur l'organisation des groupes et les répercussions sur les emplois du temps, la mise en réussite / en échec des élèves le climat scolaire etc.
- Déposition d'une motion de la part des personnels enseignants expliquant les raisons du vote contre.

<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	3	Pièce jointe ou élément :  Envoyée avec la convocation
	<i>Contre :</i>	21	
	<i>Abstentions :</i>	2	

**Enoncé de la question ou du sujet abordé :**

DGH 2024 SEGPA

**Commentaires / débat :**

La DGH de la SEGPA est présentée. La fermeture d'une classe de 4<sup>ème</sup> implique le départ d'un professeur des écoles spécialisé et la réduction de service avec un complément à l'extérieur pour un professeur d'atelier. La direction de la SEGPA a présenté un projet aux autorités pour conserver ce professeur d'atelier et poursuivre l'utilisation de l'atelier ERE

<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	10	Pièce jointe ou élément  Envoyée avec la convocation
	<i>Contre :</i>	5	
	<i>Abstentions :</i>	11	

**Enoncé de la question ou du sujet abordé :**

Nombre d'options facultatives possible par élève

**Commentaires / débat :**

- 1<sup>ere</sup> proposition soumise au vote par la direction : passage à deux options pour les élèves parmi 5 présentes (bilangue en 6<sup>e</sup>, Section Euro dès la 4<sup>e</sup>, LCA dès la 5<sup>e</sup>, Chorale et section sportive (golf, aviron, escalade). (vote : 17 contre, 4 abstention, 6 oui) Les enseignants pensent que cette proposition met trop en concurrence les options et met en danger la pérennité de certaines (notamment le latin). La proposition est refusée et les enseignants présentent une autre proposition exposée ci-dessous.
- 2<sup>e</sup> proposition soumise au vote, proposée par les enseignants : un élève qui prend bilangue en 6<sup>e</sup> pourra choisir deux options au lieu d'1 et un élève qui prend LCA en 5<sup>e</sup> pourra choisir deux options au lieu d'1. Cette deuxième proposition est soumise au vote.

<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	21	Pièce jointe ou élément  Envoyée avec la convocation
	<i>Contre :</i>	0	
	<i>Abstentions :</i>	5	

**Enoncé de la question ou du sujet abordé :**

Renouvellement de la section Golf du collège

**Commentaires / débat :** Explication du fonctionnement de la section golf. Renouvellement pour 3 ans.

<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	26	Pièce jointe ou élément  Envoyée avec la convocation
	<i>Contre :</i>	0	
	<i>Abstentions :</i>	0	

**Enoncé de la question ou du sujet abordé :**

Sécurité Scolaire

**Commentaires / débat :**

Conformément à la directive rectorale de décembre 2023, un bilan de la sécurité de l'établissement est exposé.

Au quotidien les points importants sont :

- 1 clotûre en souffrance coté Leclerc , doit être refaite avant été 2024
- A l'extérieur des aménagements pour favoriser l'arrivée et la sécurité des élèves aux abords de l'établissement : parvis, 2 places réservées pour les élèves qui arrivent en taxi médicalisé, grand dépose bus (entre 12 et 15 bus chaque matin), 2 portails manuels, 1 caméra de surveillance à l'entrée du collège mais pas sur la rue et sans enregistrement.

- 2 à 3 personnels le matin assurent l'entrée des élèves et sur la zone des bus quand possible.

Dans le cadre du plan vigipirate attentat des contrôles ponctuels ont été mis en place  
Des opérations de contrôle des cartables / sacs à l'entrée ont été menées. Ne peuvent pas être systématiques car nécessite au moins 7 personnels et ralentissent l'entrée des élèves.

<i>Pour information</i>	<i>information qui n'appelle pas de vote</i>	
<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	
	<i>Contre :</i>	
	<i>Abstentions :</i>	

### III. Questions diverses

- Rentrée 2024, évaluation par note cycle 4 (3<sup>e</sup>) pour le brevet, les élèves seront évalués à 60 % sur le ponctuel et à 40 % sur le contrôle continue.

Les parents d'élèves se questionnent sur la double évaluation est envisageable à mettre en place car ils estiment une meilleure lisibilité des progrès de leurs enfants.

Le chef d'établissement n'y est pas favorable car nous sommes encore sous la réforme de 2016 et que l'important n'est pas la couleur ou la note que l'élève a mais plutôt ce qu'il a appris.

Mme Martinen s'est exprimée pour les enseignants, précisant que nous avons engagés beaucoup de formation, de travail et d'adaptations pour mettre en place l'évaluation par compétences et qu'il n'y a de toute façon pas d'unanimité entre les deux systèmes chez les professeurs.

- Voyage en Espagne : pourquoi une liste de remplaçants n'a pas été faite ? Pourquoi n'a t'on pas affrété un minibus pour pouvoir emmener tous les élèves ?

La proposition par l'équipe d'Espagnol à été faite en Juin 2023, puis un budget à été voté en fonction de la compagnie de transport choisie pour déterminer la part élève à payer par les familles et la part des accompagnateurs payés uniquement par le collège. Ajouter un minibus n'est donc pas possible puisque le nombre de participants à été voté.

Il y avait plus d'élèves inscrits pour le voyage que de places disponibles. Le choix d'un tirage au sort à été effectué par la direction. Une liste d'attente n'est pas envisageable car le collège est dans l'obligation d'encaisser un chèque au bout d'un temps limité. On ne peut donc pas prendre des chèques au cas ou. Aucune autres explications n'est à fournir.

**Fin du CA : 20h35**